

Qui a touché quoi ? Qui a été lésé ? Les enquêtes doivent aller plus loin !

Ancien ministre de l'Intérieur, Claude Guéant aurait donc perçu (selon Le Monde) beaucoup d'enveloppes en liquide, quand il était directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, alors en charge de ce ministère. "*Et comme il a oublié de partager, faudra pas qu'il s'étonne que personne ne le soutienne, même pas dans son propre camp politique*" ,
r

igole (jaune) un ancien de ses collaborateurs encarté UMP

Désormais, une autre question se pose : qui touchait quoi ? Les enquêtes de la direction générale de l'administration (DGA) et de l'IGPN (la police des polices), et l'audit réclamé par Manuel Valls, doivent maintenant aller plus loin. Car plusieurs systèmes se percutent. Et, selon celui qui a été utilisé pour améliorer les fins de mois de certains, d'autres, policiers de terrain, n'ont pu qu'en souffrir.

1/Les fonds spéciaux du directeur général de la Police nationale, aussi appelés "frais d'enquêtes et de surveillances" ne servent (normalement) que dans des cas exceptionnels (opérations de police particulière, remise de rançon, coup d'achat important de produits stupéfiants, rémunérations d'indics, etc.).

2/Les "frais d'enquêtes et de surveillances" sont versés par les chefs de services, en remboursement de frais, engagés et justifiés - ou pas -. Ainsi pouvaient-ils, eux aussi servir, à une époque, à récompenser tel ou tel... Même si leur répartition était parfois inversement proportionnelle à la part qu'avaient pris des flics à une enquête, mais totalement proportionnelle au grade de celui qui touchait ! Pour faire simple : plus on est gradé, plus on touche, même si on n'a rien fait ! Sauf quand on est respectueux de ses troupes. Cela arrive !

3/Les primes aux résultats sont elles aussi à la disposition des responsables d'unités et déclarées au fisc. Et elles ne devraient, selon toute logique, être distribuées qu'aux policiers actifs...

Et voilà donc que Claude Guéant aurait été bénéficiaire de fortes sommes ponctionnées sur les "frais d'enquêtes et de surveillances", normalement dévolus aux seuls services actifs. Reste à savoir qui touchait encore, fonds spéciaux ou frais d'enquêtes.

Ce n'est pas pour rien si deux syndicats de police (au moins) ont réclamé un audit sur le sujet. C'est qu'ils soupçonnent certains de leurs collègues représentants du personnel d'avoir bénéficié de ces prébendes, de la part de certains anciens hauts responsables du ministère de l'Intérieur. Il serait encore plus ennuyeux d'apprendre que ces sommes aient pu servir à aider tel ou tel organe syndical, à organiser ses élections professionnelles, par exemple.